

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE  
NOUVELLE-AQUITAINE ET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE  
DIRECTION DE LA GESTION PUBLIQUE  
DIVISION DOMAINE – PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE  
208 Rue Fernand Audeguil  
33000 BORDEAUX  
Balf : drfip33.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr  
Téléphone secrétariat : 05 56 00 13 55

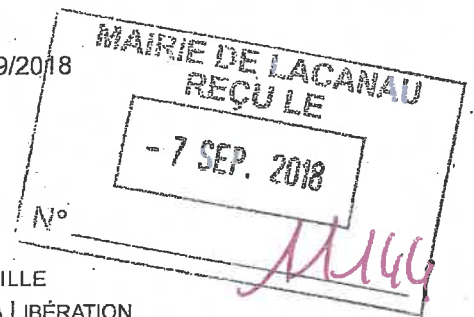
**POUR NOUS JOINDRE :**

Affaire suivie par : JL FABRE  
Téléphone : 05.56.00.13.54  
Chef du service PED : Bruno BENEDETTO  
Téléphone : 05.56.00.13.60

Nos réf : LIDO n°2018-33214v2995

Vos réf : Mme Florance mel du 05/09/2018

BORDEAUX, le 06/09/2018



HÔTEL DE VILLE  
AVENUE DE LA LIBÉRATION  
33680 LACANAU

Monsieur le Maire,

Par courriel du 05/09/2018, vous avez sollicité un avis portant sur la valeur de divers terrains boisés sis av Marie Curie ,lieu dit « gringue sud » à Lacanau Océan /en zone UDa du PLU mais protégés par un classement EBC



- vue du foncier à rétrocéder aux riverains ,  
pour un usage de jardin

Au regard des dernières transactions intervenues sur le secteur, la valeur au m<sup>2</sup> pour chacun de ces terrains d'agrément peut être fixée à **19€/m<sup>2</sup>**

- soit pour l'ensemble des lots 13,16 &18 total: 2095m<sup>2</sup> (premiere « vague » de ventes)  
2095m<sup>2</sup> x 19€/m<sup>2</sup> = 39805€

- marge de négociation de 15 %

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du service du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai de 24 mois ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/le Directeur Régional des Finances Publiques  
d'Aquitaine et du département de la Gironde  
par délégation

L'inspecteur des Finances Publiques

  
J.L. FABRE

Accusé de réception en préfecture  
033-213302144-20190703-  
DL26062019-10-DE 2/2  
Date de réception préfecture :  
03/07/2019